

# FLASH Économie

## JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66<sup>ème</sup> ANNEE) N°1677 JEUDI 10 DECEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU  
BULLETIN OFFICIEL  
PENSEZ A  
**FLASH ECONOMIE**  
05 22 20 30 31

### OFFRES DE SERVICES

## Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie,comptabilité,  
support client, gestion de stocks, de production, des  
interventions, et bien plus.  
Vos collaborateurs vont adorer.

### ANNONCES LEGALES P 4-7



### LES FLASHS P 2-3

**La nouvelle donne des relations économiques internationales**

**Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

**Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020**

## Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.  
Vos données sont accessibles à tout moment,  
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90  
Avenue des FAR CASABLANCA

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

### **La nouvelle donne des relations économiques internationales**

Maintenir compétitive son entreprise est une tâche de plus en plus difficile à assurer par le management des grandes entreprises. La baisse des prix généralisée, consécutive à l'entrée des pays émergents de plain-pied dans la mondialisation, met beaucoup de secteurs dans les pays développés devant des choix industriels difficiles. Entre maintenir des emplois dans ces pays, et donc du pouvoir d'achat, et externaliser certaines fonctions de l'entreprise pour se maintenir sur le marché, la décision est rarement évidente, surtout quand les pouvoirs publics, soucieux de préserver les emplois et les recettes fiscales, s'en mêlent.

#### **- Un changement de contexte**

La division internationale du travail avait imposé aux pays dits en voie de développement, dont la majorité sortait à peine de la colonisation, de se spécialiser dans des secteurs primaires à faible valeur ajoutée. Mais à mesure que certains pays : les dragons et les tigres asiatiques, les pays européens de l'ancien bloc de l'Est, certains pays d'Amérique latine et dorénavant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), s'affranchissaient de cette fatalité et s'industrialisaient à un rythme accéléré, cette configuration devenait de plus en plus obsolète.

La réalité des relations économiques internationales est aujourd'hui marquée par des pays produisant à faibles coûts des produits rivalisant en qualité avec ceux venant des pays développés.

Face à cette concurrence d'un nouveau type, les grandes entreprises américaines et européennes ont dû accepter de confier une partie (ou la totalité) de leur production à des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, donnant naissance à une activité pesant annuellement des milliards de dollars de revenus : l'Offshoring.

#### **- Un phénomène récent**

L'Offshoring désigne le transfert d'une partie ou de la totalité d'un processus de production de biens ou de services vers des pays étrangers qui offrent un avantageux rapport coûts de fabrication (essentiellement bas salaires)/productivité. Le phénomène ayant commencé dans les années 1970 par des entreprises américaines qui se sont progressivement rendues compte qu'elles pouvaient réduire leurs coûts en délocalisant certaines parties de leur processus de transformation. Ce mouvement a été poursuivi ultérieurement par leurs homologues européennes, voulant bénéficier des mêmes avantages.

Pendant la décennie 2000, cette tendance a pris une ampleur considérable, devenant la pierre angulaire de la politique de développement de beaucoup de pays, tels que le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Grâce à l'Offshoring, un pays comme la Chine est devenu l'usine du monde, en raison d'une main-d'œuvre très qualifiée et à faible coût. Aujourd'hui, les produits les plus usuels jusqu'aux plus pointus sont fabriqués, totalement ou partiellement, dans le pays de Mao Tsé-Toung. Quant à l'Inde, elle a réussi à s'imposer comme leader dans le marché mondial de l'Offshoring des services (développement et maintenance informatiques, centres d'appels, délocalisations de back-offices, etc.), grâce à la compétence de ses ingénieurs. Ainsi, une partie non négligeable des programmes informatiques des grandes multinationales Hi-Tech sont développés en Inde. Le Maroc est en phase de se transformer en un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, grâce aux possibilités qu'il offre aux grandes entreprises du secteur.

#### **Le bonheur des uns...**

- L'Offshoring intéresse au plus haut niveau beaucoup de pays émergents ou en voie de développement qui se livrent une concurrence féroce pour attirer des donneurs d'ordre (cas du Maroc et de l'Algérie dans le secteur de l'automobile). En effet, outre la création d'emplois qu'elle permet, notamment pour les jeunes diplômés que les secteurs traditionnels n'arrivent plus à recruter, la délocalisation contribue à la croissance économique des pays récipiendaires et à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, grâce aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval (notion d'écosystème).

Par ailleurs, l'Offshoring est une activité fortement génératrice de devises, ce qui est de nature à équilibrer ou, du moins, à réduire les déficits structurels des balances de paiement des pays en développement bénéficiaires. Et pour cause, les donneurs d'ordres sont souvent de grandes entreprises américaines ou européennes payant leurs prestations en devises. Enfin, l'Offshoring peut s'avérer un fabuleux levier de transfert de savoir-faire et un bon accélérateur d'industrialisation, à condition que les pays bénéficiaires investissent dans la remontée en chaîne et augmentent leurs taux d'intégration (part de la production fabriquée localement). Cette stratégie ne peut se réaliser et être payante que si ces pays offrent, à terme, grâce à l'amélioration des systèmes de formation et à la mise en place de véritables filières de recherche et développement, du capital humain qualifié, au lieu de la main-d'œuvre bon marché et attirent par des infrastructures de qualité, au lieu de n'offrir que des avantages fiscaux.

#### **- ... et le malheur des autres**

Si les pays bénéficiaires rivalisent sur cette activité qui fait leur bonheur, il n'en est pas de même pour les pays des donneurs d'ordre. En effet, les responsables politiques de ces pays considèrent l'Offshoring comme une menace pour les emplois et donc le niveau de vie de leurs citoyens. Ils y voient également un manque à gagner en termes d'impôts, voire un moyen d'évasion fiscale (cas où la délocalisation se fait au sein de filiales appartenant à un même groupe).

Depuis le début des années 2000, il n'est pas une campagne électorale où le thème ne revient pas avec force de la part de candidats promettant à leurs électeurs, une fois au pouvoir, de stopper le phénomène, voire d'en inverser le mouvement (on parle de relocalisation ou de co-localisation), mais en vain.

La tendance ne fait que se confirmer, car elle transcende le discours politique et répond à une nouvelle contrainte dans les relations économiques internationales, celle de pays ayant accédé au savoir scientifique et au savoir-faire industriel leur permettant de fabriquer des produits de bonne qualité, mais sans avoir les boulets de l'État providence des pays donneurs d'ordre. C'est désormais une réalité et il faut faire avec.

#### **LE MATIN**

### **Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

Offshoring, Onshoring, Outsourcing, Insourcing, délocalisation, co-localisation, relocalisation... On est assailli de ces termes, dont on ne comprend pas systématiquement les subtilités et l'intérêt pour une entreprise.

Ils tournent tous autour du même concept, mais avec des nuances qu'il faut comprendre, avant de décider de l'option la plus avantageuse pour l'entreprise.

Derrière cette tendance qui s'impose tant dans les relations économiques internationales, qu'en tant qu'outil de management, il y a une certaine vision de l'entreprise.

Cette dernière est désormais considérée comme un ensemble de blocs ou de fonctions indépendants les uns des autres (comptabilité, recherche et développement, informatique, paie, production d'un composant, etc.) et opérant selon des relations de clients fournisseurs.

La réalisation d'un bloc à l'intérieur de

# LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

l'entreprise n'est donc plus une nécessité, à partir du moment, où elle peut le faire à l'extérieur, à moindre coût et parfois avec une meilleure qualité (les avantages de la spécialisation).

Dans un cas extrême, l'entreprise, en tant qu'entité, devient un ensemble de contrats entre prestataires portant sur l'intégralité de ses métiers et de ses fonctions.

**- Définitions :** Nous passerons en revue les différents termes liés à cette tendance, ainsi que leur signification :

- Insourcing correspond à la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) par l'entreprise elle-même, en faisant appel à son propre personnel ou à des ressources externes, réalisant le travail intramuros.

- Outsourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. Dans ce cas, le travail est effectué extramuros.

- Cosourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de réaliser un bloc (ou d'une fonction) en partie en interne et en partie en externe, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

- Offshoring (délocalisation) est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise localisée dans un autre pays.

- Nearshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise dans un pays différent de l'entreprise cliente, mais proche géographiquement et/ou culturellement (fuseau horaire, langue, etc.).

- Multishoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à des entreprises situées dans plusieurs pays.

- Onshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise d'un pays étranger, mais dans son site.

- Relocalisation est l'opération par laquelle une entreprise décide de rapatrier dans le pays d'origine une production initialement délocalisée.

- Co-localisation est l'opération par laquelle une entreprise opère un partage de la chaîne de valeur avec un partenaire étranger.

**LE MATIN**

## ***Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020***

Un mois après le lancement de l'appel à candidatures pour permettre aux startups méditerranéennes de la Tech4Good de tenter de décrocher l'une des 30 places disponibles pour le BootCamp des 2 Rives, le programme Emerging Mediterranean dresse un premier bilan d'étape. Le programme a reçu 227 candidatures au total, dont 28% au Maroc, 24% en Algérie, 20% en Mauritanie, 19% en Tunisie et 9% en Libye. 74 candidatures portées par des femmes et 153 candidatures portées par des hommes.

«Nous sommes heureux par l'intérêt que notre programme a suscité auprès des startups de la rive Sud de la Méditerranée et nous nous félicitons du succès rencontré. Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès de par le fait que les candidatures reçues étaient toutes d'une très grande qualité et remplissaient tous nos critères. Le choix des 30 à retenir pour le BootCamp fut long et difficile !», souligne le fondateur du programme, Samir Abdellkrim. Organisé du 27 au 29 novembre, le BootCamp des 2 Rives se tiendra entre la France et le Maroc, en partenariat avec la Startup Factory de Casablanca et le campus de l'Agence Française de Développement. Il sera fortement axé sur le thème de la résilience face à la crise sanitaire et économique actuelle. Après deux jours de sessions de workshops et conférences, 10 startups seront présélectionnées pour participer à la Conférence Digitale d'Emerging Mediterranean le 14 décembre 2020 en direct du Stade Vélodrome à Marseille.

Au terme de cet événement, cinq startups lauréates seront retenues. Elles recevront chacune un package composé d'une bourse de 7 000 €, de l'intégration au Programme d'accélération du SIBC, d'un Full Pass de deux jours pour EMERGING Valley (les 7 et 8 avril 2021), d'un Demo Day devant un panel d'investisseurs à impact et de la participation aux Mediterranean Digital Dialogues.

**LE MATIN**

**Rédigé par : MOUNIA SENHAJI**

**Publier votre annonces légale sur notre site web flasheconomie.com**

**Tel:  
05 22 20 30 31**

## ***La CGEM annonce son «Plan Sanitaire» pour les entreprises***

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en place des mesures préventives et sanitaires contre la Covid-19, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé le lancement de son «Plan Sanitaire», qui prend en considération les dernières évolutions de cette pandémie.

Le patronat souligne que son guide a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre des mesures sanitaires, de la désinfection du transport de personnel au respect de la distanciation des postes de travail. Et de préciser que ledit plan s'articule autour de six axes : le transport, l'accueil, les espaces communs, les postes de travail, la désinfection et nettoyage, ainsi que la communication.

Par ailleurs, la Confédération patronale précise que son élaboration, basée sur les résultats d'une enquête terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité, a connu la contribution des étudiants de l'École Centrale de Casablanca sous l'encadrement de la Société marocaine de construction automobile (SOMACA) et la supervision de MM. Mohamed Bachiri et Mohammed Réda Lahmini, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Innovation et Développement Industriel de la CGEM. Ceci dit, la CGEM rappelle que ce plan vient en complément à ses guides de reprise d'activité publiés le 29 avril dernier, pour assurer la reprise des activités économiques.

**L'OPINION**

**Rédigé par : S.M**

**FLASH-économie  
annonce@  
flasheconomie.com**

**POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN  
OFFICIEL  
PENSEZ A**

**FLASH ECONOMIE**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**FLASH ECONOMIE**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1677 -1C1

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

MOTO AND EVENT SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100 000.00 DH  
SIEGE SOCIAL : AV MOAWIYA IBN ABI SOUFIANE N°17 TETOUMAN.  
R.C : 28163

1- Aux termes d'un acte S.S.P en date du 03/11/2020 a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes ;  
 - FORME : SARL AU  
 - DENOMINATION : MOTO AND EVENT  
 - OBJET: LOCATION DE MOTOS & ORGANISATION DES EVENEMENTS  
 - SIEGE SOCIAL: AV MOAWIYA IBN ABI SOUFIANE N°17 TETOUMAN.  
 - DUREE: 99  
 - GERANT : MERYEM CHAKKOUR.  
 2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal du première instance de Tétouan sous le N° 6100 Le 01/12/2020.  
 Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -4C2

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

CHAK YAS TRANS SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100 000.00 DH  
SIEGE SOCIAL : AV SEJELMASSA ZENKAT AL ANKOUD N°1 TETOUMAN.  
R.C : 28167

1- Aux termes d'un acte S.S.P en date du 24/11/2020 a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes ;  
 - FORME : SARL AU  
 - DENOMINATION : CHAK YAS TRANS SARL AU  
 - OBJET : TRANSPORT DU PERSONNEL  
 - SIEGE SOCIAL : AV SEJELMASSA ZENKAT AL ANKOUD N°1 TE TOUAN.  
 - DUREE : 99  
 - GERANT: YASSINE CHAKKOUN.

2-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal du première instance de Tétouan sous le N° 6103 Le 02/12/2020.  
 Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -5C3

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SOA BUILDING SARL  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : 10 RUE  
LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5  
RC : 482273 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-30 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 - Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée  
 - Dénomination: SOA BUILDING SARL  
 - Objet: la société a pour objet Promotion immobilière ;  
 • Et plus généralement : toutes opérations techniques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement.

- Adresse du siège social: 10 RUE LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5  
 - Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000.00 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:  
 - Les associés:  
 • KHZINA SALAH : 500 parts  
 • KHAZINA OUSSAMA : 250 parts  
 • KHZINA AYOUB : 250  
 • total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M KHZINA SALAH pour une durée illimitée.  
 - Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
 - Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.  
 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 2020-12-08 sous le N°557.  
 Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -6C4

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

L-BERKIA TRANS SARL AU  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : LALLA  
MIMOUNA CENTRE SOUK  
TLET EL GHARB  
RC: 26861 - SOUK ELARBA

1- Aux termes d'un acte authentique en date de 2020-11-25 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 - Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)  
 - Dénomination: L-BERKIA TRANS  
 - Objet: la société a pour objet de TRANSPORT DU PERSONNEL  
 - Adresse du siège social: LALLA MIMOUNA CENTRE SOUK TLET EL GHARB

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numériques et attribuées à l'associé unique.

• M BERKIA LARBI : 1000 parts  
 • total des parts sociales : 1000 parts  
 - Gérance: M BERKIA LARBI demeurant à pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
 - Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SOUK ELARBA le 2020-12-08 sous le N°557.  
 Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -7C5

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

LAV'CALL SARL AU  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE  
AU CAPITAL DE 10.000 DHS  
SIEGE SOCIAL : N°538 RUE  
ABBES IBN ABDEL MOTALIB  
QUARTIER ISSIL MARRAKECH  
RC: 109011 - MARRAKECH

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-

13 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)  
 - Dénomination: LAV'CALL  
 - Objet: la société a pour objet de LAVAGE ET ESTHÉTIQUE D'AUTO-MOBILE ET MOTO;  
 NETTOYAGE DES DEVANTURES, MAGASINS, APPARTEMENTS (ENTREPRENEUR DU).

- Adresse du siège social: N°538 RUE ABBES IBN ABDEL MOTALIB QUARTIER ISSIL MARRAKECH

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10.000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numériques et attribuées à l'associé unique.

• M MGHAZLI KAMAL : 100 parts  
 • total des parts sociales :100 parts

- Gérance: M MGHAZLI KAMAL demeurant à 538, Issil Marrakech pour une durée illimitée.  
 - Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MARRAKECH le 2020-11-30 sous le N° 2208776.  
 Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -12C6

### CENTRE D'AFFAIRE « SEIKYO KUIN SARL »

224 LOT HOURIA 1 ETG 3  
APPT 9 MOHAMMEDIA  
TEL : 06.61.214.600  
CONSTITUTION D'UNE  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE.

1- Au terme d'un acte sous seing privé, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « ASSISTANCE LKARAM (SARL) »  
 - Objet :  
 • DEPANNAGE.  
 • Remorquage des véhicules automobiles (exploitant entreprise de).  
 • Mécanicien réparateur.  
 - Siège social: HASSANIA 2 ECRAN SAMIR N° 50 MOHAMMEDIA  
 - Durée : 99 ans,

- Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :Mme BADIA ZIANE 500 parts 50.000,00 dhs et Mr AZIZ EZAIM 500 parts 50.000,00 dhs

- Gérance: Les associés désignent dès à présent pour une durée illimitée Madame BADIA ZIANE gérante de la société pour une durée illimitée.

2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1633 Du 03/12/2020. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 26633.

1677 -14C7

FORMAFID CONSEIL SARL AU  
33 BD LARBI LOUADI 2ÈME  
ETAGE SETTAT  
(TEL : 0523401131  
GSM : 0667892404)  
« AVIS DE CONSTITUTION »

1- Au terme d'un acte SSP en date du 19/10/2020 à Casablanca, il a été constitué la société dénommée « AKY BUSINESS SARL AU » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS chacune :

• Monsieur AIT KHOUYA YOUNS, 1000 parts sociales  
 - Siège social : 30 RUE OMAR RIFFI APPT. 01 ETAGE 01 CASABLANCA.  
 - Objet : Travaux divers ou de construction - négociant  
 - Durée : 99 ans  
 - Gérance : Monsieur AIT KHOUYA YOUNS pour une durée non limitée.

- Année sociale : débute le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.  
 2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 756787 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 482307 le 09/12/2020.

1677 -15C8

AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
ADJOU BEN NEGOCE SARL AU

1- Au terme d'un acte SSP en date du 16/03/2020 à Casablanca, il a été constitué la société dénommée «ADJOU BEN NEGOCE SARL AU » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS chacune :  
 • Mr. ALI BEN ADJOU, 1000 parts sociales  
 - Siège social : 96 BD D'ANFA ETG

## N°09 APPT N°91 RES LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.

- Objet : Travaux divers ou de construction;
- Durée : 99 ans
- Gérance : Mr ALI BEN ADJOU pour une durée non limitée.
- Année sociale : débute le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.
- 2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 756756 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 482305 Le 09/12/2020.

1677 -16C9

**TRANSPORT PAYS BAS AFRIQUE INTER CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE «SARL»**

1- Suivant un acte sous seing privé le 19/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée «SARL» dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : TRANSPORT PAYS BAS AFRIQUE INTER «SARL»

- Objet: La Société a pour objet:
- TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL
- ENTREPRENEUR TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
- IMPORT –EXPORT

- Durée: 99ans

- Siège social : IMM F 25 APPT 13 RES MOULAY ISMAIL VN MEKNES

- Capital social : le capital social est fixé à 100 000,00 dhs, il divise en 1000 parts sociales de 100 dhs , chacune attribuées comme suite

• Mr LAGNAOUI SOUHAÏL : 750 parts : 75 000 DHS

• Mr LAGNAOUI MOHAMED : 250 parts: 25 000 DHS

- Année social: du 1er janvier au 31 décembre

- Gérance : la gérance revient à Mr LAGNAOUI SOUHAÏL Gérant de la société pour une période indéterminée.

• Et Mr LAGNAOUI TARIK CIN N° D442071 GERANT de personne chargée de la direction permanente et effective de l'activité de taransport national et intrenational pour une période indéterminée .

- Signature: la signature Unique revient à Mr LAGNAOUI SOUHAÏL pour une période indéterminée

2- Le depot a été effectué au tribunal de commerce de meknes. L'immatriculation au registre de commerce a été sous le N° 51451, du 30/11/2020

1677 -17C10

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
IOGATES SARL AU**

I- Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 15/10/2020, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : IOGATES SARL AUSARL AU

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000DHS(cent mille Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS(cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées à Monsieur MONCEF HANINI

3- Siège social : 46, BD ZERKTOUNI ETG 5 N° 17 CASABLANCA

4- Objet La société :

- La conception et le développement de solutions informatiques;
- La prestation de services et de conseils, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques et techniques;
- La conception, la réalisation, la distribution et l'exploitation de produits informatiques;
- L'installation, la maintenance, la location et la fourniture de matériels et logiciels y afférents ;
- La création, hébergement, référencement, publicité, audit et maintenance de sites Internet ;
- Conseil et formation en ingénierie informatique;
- Toutes opérations d'achat et/ou de vente, import ou export, toutes activités commerciales, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, à la commission ou autrement, de tous biens, produits, marchandises ou toutes prestations se rapportant à l'objet social;
- Et par extension, toutes opérations de diversification faites dans l'intérêt de la Société dans tous domaines, quelle qu'en soit la nature, et ce directement ou indirectement ;

5- Gérance : Monsieur MONCEF HANINI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro Q258350 est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

II- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/12/2020 RC N°: 482367

Pour extrait et mention

1677 -19C11

**ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89 /  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« DATA KNOWLEDGE » DK »**

I- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca, ils ont été établis les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Dénomination : DATA KNOWLEDGE « DK »

• Objet : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR ANALYSTE CONCEPTEUR), CONSEIL DE GESTION

• Siege social:55 RUE SOULAYMANE EL FARSSI ETAGE 3 N°7-CASABLANCA

• Durée: 99 ANS

• Capital social : 100 000.00 DHS

• Gérance : Mr BAHADDOU AB-DERRAHIM

• Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

2- Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 06/06/2016 SOUS LE NUMERO 748374.

- GERANCE : la société sera gérée par Mr :EL OUARDI HAMYD.

- Le compte bancaire de la SOCIETE SOKITRADOUF « SARL AU » sera fonctionnée par la signature de Mr : EL OUARDI HAMYD.

- ANNEE SOCIALE : Chaque exercice social à une durée d'une année qui commence le 01 janvier et finit le 31 décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance Tinghir le 08/12/2020.Sous les numéros. N°chronologique :738. N° Analytique : 969

Pour extrait et mention

1676 -9C6

**LA PEPINIÈRE D'ENTREPRISES  
SARL AU  
CENTRE DE DOMICILIATION &  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
ENTREPRISES**

SISE AU 345 AL MASSAR  
ROUTE DE SAFI - MARRAKECH  
TEL. 05.24.20.52.98  
06.62.71.32.70

« BASIC DESIGN »  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE

AU CAPITAL DE VINGT MILLE  
DIRHAMS 20.000,00 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : 345 AL  
MASSAR ROUTE DE SAFI  
MARRAKECH.  
RC N°109023

1676 -3C2

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
STE SOKITRADOUF SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITE A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : DR AIT ATTOU  
MSEMIR TINGHIR.  
R.C : 735/969**

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TINGHIR en date du 16 Novembre 2020 a été établi les statuts d'une société à responsabilité limite a associé Unique: (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- FORME : Société à responsabilité limite a associé Unique: (SARL AU)

- DENOMINATION : STE SOKITRADOUF SARL AU

- OBJET : ENTREPRENEUR DETRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION

- SIEGE SOCIAL : DR AIT ATTOU MSEMIR TINGHIR

- DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF(99 ans)

- CAPITAL SOCIAL : 100.000 ,00 DH

- LES ASSOCIEES :

1-Mr : EL OUARDI HAMYD : 1000parts.

2- Soit au total : 1.000Parts sociales

• Mr Jean-Charles Albert ARETHUS, de nationalité Française, né le 15/11/1989 à Les Abymes, Titulaire du Passeport n°18HA57981 et demeurant en France.

- Durée : 99 ans  
II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de la ville de Marrakech le 04/12/2020 sous le N° 118144.  
Pour extrait et mention

## FLASH-économie

### 28, Av des FAR CASABLANCA

**Directeur de la  
Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de  
Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI  
Latifa

ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@  
flasheconomie.com**

**FLASH-économie**  
**Email :**  
**annonce@  
flasheconomie.com**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1677 -2M1

FRACH S.A.R.L.  
LOT 123, RUE 3, Q. I.  
SIDI OTHMANE BEN M'SIK  
CASABLANCA - R.C N° 111143  
AUGMENTATION DU CAPITAL

1- L'assemblée générale en date du 25 novembre 2020, a :  
- Décidé d'augmenter le capital de 25.000.000 DH à 36.200.000 DH  
- Par apport en nature  
- Modifié les articles 6 et 7 des statuts  
2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 07 décembre 2020 sous le n°756479

1677 -3M2

RISNIMATI SARL  
271 HASSANIA I RUE 17 EL  
ALIA MOHAMMEDIA.  
RC N°23741 MOHAMMEDIA

1- Aux Termes Du PV De L'AGE Du 28/06/2019 De La Ste RISNIMATI SARL Au Capital De 100.000 ,00 Dhs Dont Le Siege Social 271 Hassania I Rue 17 El Alia Mohammedia Approuve :  
- L'approbation de cession de 500 parts sociales de Mr RISNI OUS-SAMA à Mr SADKI Karim.  
- La Mise A Jour Des Statuts.  
2- Le Dépôt Légal A Été Effectué Au Greffe Du Tribunal De 1ere Instance De Mohammedia Le 17/07/2019 Sous Le N° 1406.

POUR EXTRAIT ET MENTION

1677 -8M3

FELLI IMMOBILIER - SARL A.U  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000,00 DHS.  
R.C: 420679 -CASABLANCA  
I.F :31900522  
ICE : 002201215000065

1- Suivant l'AGE du 16/11/ 2020 l'associée unique a décidé ce qui suit :  
- Changement d'objet social : L'associée unique décide le changement de l'objet social de la société «Immeubles ou autres opérations immobilières (effectuant achat et vente) et le remplacer par :

- TRAVAUX DIVERS OU

### CONSTRUCTIONS

- Modification statutaires : L'associée unique décide de modifier l'article N° 2 des statuts suite au-dite changement.  
2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/12/2020 sous numéro : 756534.

1677 9M4

SOCIETE AGMAR SANITAIRE  
DISTRIBUTION SARL AU  
« ASADIS »  
RC : 241145 IF : 40423071  
ICE : 000059814000092

1- Aux termes du P.V de l'Assemblé Générale extraordinaire du 17/08/2020 tenu au siège social de la société , il a été décidé ce qui suit :

- DEMISSION DU GERANT Mr AZEGGARH LAHCEN, NE LE 06/06/1966, CIN JE23587.  
- NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT : NOMINATION DE Mr AIT HAMMOU MOHAMED, NE LE : 19/07/1981 A CASABLANCA, TITULAIRE DE LA CIN BK209573, DEMEURANT A 76 RUE 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA GERANT DE LA-DITE SOCIETE.  
- SIGNATURE SOCIALE : LA STE AGMAR SANITAIRE DISTRIBUTION SARL AU « ASADIS » Sera valablement engagée par une signature seule de Mr AIT HAMMOU MOHAMED gérant, devant les banques, devant toutes administration privés ou publiques.

2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/12/2020 sous numéro : 756535.

1677 -10M5

«WAED GHAZZA IMPORT  
EXPORT» SARL  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL SOCIAL  
100000 DHS.  
SIÈGE SOCIAL : HAY  
LAAROUAT ARUIT.  
NUMÉRO R.C : 6311 – NADOR  
DISSOLUTION ANTICIPEE

I- Par décision en date du 2020-10-20, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2020-10-20 et sa mise en liquidation amiable. YOUSSEF LAAZIBI demeurant DOUAR OULED AISSA TZTOU-TINE NADOR a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au HAY LAAROUAT ARUIT NADOR, au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de NADOR le 2020-12-012020-12-01 sous le N° 3675.

Pour avis et mention.  
LE GÉRANT

1677 -11M6

SOCIETE TOHRY & QAMIR  
SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE 50000DHS.  
RC : 291109 - IF : 14464133  
ICE : 001393660000002

1- Aux termes du P.V de l'Assemblé Générale extraordinaire du : 13/10/2020 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession de 500 parts sociales détenues par TOHRY JALAL ET QAMIR SAID au profit de MANOUR BOUILLE.  
- Démission de TOHRY JALAL ET QAMIR SAID de la fonction de co-gérance de la société.  
- Nomination de Mr MANSOUR BOUILLE. CIN BK87806 autant que GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE  
- Changement de la forme juridique d'une SARL a une SARL AU.  
- Modification de l'article 1,6,7 et 14 des statuts de la société .  
- Refonte des statuts de la société.

2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/12/2020 sous numéro : 756533.

1677 -13M7

MAÎTRE BAGHDAD AOUCHEAR  
NOTAIRE  
59, BD OUED DAOURA, LOT  
CHAHDIA, RUE 35, N°7, 1ER  
ÉTAGE, HAY EL OULFA,  
CASABLANCA  
TEL : 05.22.91.54.22/79  
« SOCIETE LOTICHERK » SARL  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
2.500.000,00 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : ZENKAT  
MGOUNA SOUSSI RABAT

1- Suivant acte notarié reçu par Maître Baghdad AOUCHEAR Notaire à Casablanca en date à Casablanca le 14 Novembre 2019, il a

été décidé la Nomination de Monsieur Hicham SAADALLAH de co-gérant, pour une durée de Trois Années dans la société dénommée « SOCIETE LOTICHERK » SARL D'associé Unique au capital de 2.500.000,00 DH et dont le siège social est à ZENKAT MGOUNA SOUSSI RABAT.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Rabat Le 03/12/2020 sous le N° 109069.

- GERANCE : Monsieur Hicham SAADALLAH, cogérant, aura tous les pouvoirs de gérance par sa seule signature.

- La société est valablement engagée par la signature séparée de Monsieur Moulay Omar CHERKAOUI ou Monsieur Hicham SAADALLAH.  
- Ils auront vis-à-vis des tiers tous les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société, contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant ou non dans l'objet social, sous réserve des pouvoirs attribués aux associés, sans limitation et sans avoir à justifier de pouvoirs spéciaux.

Pour extrait et mention  
Maître Baghdad AOUCHEAR

1677 -18M8

SOCIETE CREATSTE MAROC  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
CAPITAL DE : 100 000,00  
SIÈGE SOCIAL : 38, AVENUE  
DRISS LAHRIZI N°32  
CASABLANCA  
R.C.N° : 465485 -  
CASABLANCA  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES ET CHANGEMENT  
DE GÉRANT

I- L'assemblée générale extraordinaire en date du 07/10/2020, les associés de la société CRESATE MAROC au capital de 100 000,00 ont décidé ce qui suit :

1- Cession de part : Mr AYOUB CHDID cède 1000 parts sociales à - 500 parts sociales à Mr. ABDERAHIM EZZOUMI et 500 parts sociales à Mr. YASSINE EL BARHMI  
- Approbation de la cession des parts par les associés entre MrAYOUB CHDID et Mr. ABDERAHIM EZZOUMI et Mr. YASSINE EL BARHMI  
- Nouvelles répartitions des parts  
• Mr. ABDERRAHIM EZZOUMI : 500 de parts  
• Mr. YASSINE EL BARHMI : 500 de parts  
• Soit un total de : 1 000 de parts  
- La nomination de Monsieur Mr.

ABDERRAHIM EZZOUMI, demeurant LOT EL MASSIRA E1 N°27 DEROUA BERRECHID en qualité de nouveau Gérant, à compter du 07/10/2020 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur CHDID GROUPE Gérant démissionnaire.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Casablanca le 19/11/2020 sous le N° 754449

1676 -6M2

« KESLER» SARL AU  
SIEGE SOCIAL: 197 BD LA  
RESISTANCE 6EME ETAGE  
CASABLANCA  
REGISTRE DE COMMERCE  
N° : 453045.  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL  
DE LA SOCIETE

I- Aux termes Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société « KESLER » SARL AU fait au siège de la société à 197 BD LA RESISTANCE 6EME ETAGE CASABLANCA, du 04/11/2020, il a décidé ce qui suit:

- TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL : La gérance décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : SIDI MOUMEN JDID GROUPE 2 RUE 3 N°1 ETAGE 1 CASABLANCA. Précédemment établi à la même ville à l'adresse suivante : 197 BD LA RESISTANCE 6EME ETAGE CASABLANCA.

- MODIFICATION STATUTAIRE : L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts.  
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 07/12/2020 Sous numéro : 456441.

1676 -8M3

LES JARDINS DES  
ORANGERS PRIVÉS  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
10.000 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : CASABLANCA  
- 89, DERB NAJAT ALLÉE DES  
ORANGERS AIN SEBAA.  
RC N° 277171.  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

1- La décision de l'Associé Unique de la société « LES JARDINS DES ORANGERS PRIVES », Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique au capital de 10.000 DH, siège à Casablanca, 89, Derb Najat

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Allée des Orangers Ain Sebaa, en date du 31/10/2020 décide ce qui suit:

- La dissolution anticipée de la société
- La nomination de Madame Rhdeifa FAHMOUNE, en qualité de liquidateur CIN n° B607847.
- La fixation du siège de liquidation à Casablanca, 3, Lot des Tulipes Allée des Crevillais Ain Sebaa.
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/12/2020 sous le numéro 156482 - RC N° 277171.

1676 -11M5

## FOURNITURES AL WAHDA

1-Aux Termes d'un P.V de l'A.G.E du 09/11/2020, il a été décidé :

- Cession de 40 parts sociales qui détiennent Mr ABDELKADER KONICHI au profit de Mr RACHID KONICHI.
- Démission du gérant Mr ABDELKADER KONICHI, CIN N° T72979
- Désignation de Mr RACHID KONICHI, titulaire de la C.I.N N° T99767 comme gérant unique de la société.
- Transformation de la forme juridique de la société du SARL en SARL AU
- 2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première Instance de Mohammedia, le 03.12.2020 sous N° 1627 RC N° 14767.

1676 -12M6

## MITAK CONSEIL SOCIÉTÉ : Q REST RC : 412909

### MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 28/08/2020, l'associé unique décidait les modifications suivantes :

- Cession des parts sociales : L'associé unique décide de céder ses parts sociales comme suit :
- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI soussigné avoir cède et transporte par les présentes, en s'oblige à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière Trois cent quarante (340) parts sociales à MR HAMID KANOUNE
- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI soussigné avoir cède et transporte par les présentes, en s'oblige à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pa-

reille matière Trois cent trente (330) parts sociales à MR MAHJOUB HICHAR

- Transfert du siège social : L'associé unique décide le transfert du siège social de l'adresse ancienne à savoir 13, RUE AHMED EL MAJJATI, RES LES ALPS, 1ER ETAGE, N°8, CASABLANCA à la nouvelle adresse à savoir : Rue 13, N°66,1ER étage, oulfa, Lissassfa, Casablanca
- Signature sociale : La société sera engagée par la signature conjointe de :
- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI et MR HAMID KANOUNE ou
- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI et MR MAHJOUB HICHAR
- Modification corrélatrice.
- Refonte de statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 753159 en date du 09/11/2020

1676 -18M9

## FIDUCIAIRE DE L'AVENIR SARL A ASSOCIE UNIQUE CABINET DE COMPTABLE AGREE SIEGE SOCIAL : ANNOUR 21, RUE AZINBAK N° 41-43 QUARTIERERRAHA CASABLANCA LUMON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
AU CAPITAL DE 10.000,00 DHS  
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE DEJLA  
(EX. RUE JACQUEMIN)  
CASABLANCA  
RC- CASABLANCA: 329905 -IF  
: 01020128 T.D'HABITATION :  
ARTICLE N° 30202041 TITRE  
FONCIER N° 40.890-C DOSSIER  
FONCIER SPECIAL N° 2.369  
ICE : 00015600200074

AVIS DE NOMINATION D'UN  
NOUVEAU COGERANT APRES  
LA DEMISSION VOLONTAIRE  
D'UN COGERANT DE LA  
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

1- Aux termes d'un acte sous seing privé fait à CASABLANCA le 23/10/2020, les associés de la société « L U M O N » SCI, se sont réunis au siège de la société suite aux convocations qui leur ont été envoyées par le seul cogérant restant Mr Said ROUGUINE dont l'ordre du jour était la nomination d'un nouveau cogérant.

- L'assemblée a approuvé les résolutions suivantes :

- Constatation de la démission de MR SAMIR ROUGUINE de la gérance.

• Nomination d'un nouveau cogérant.

- Approbation de la nomination des nouveaux cogérants.
- Modification corrélatrice des statuts ;

• Pouvoirs à donner.

- L'assemblée générale extra ordinaire a approuvé la démission volontaire de la gérance de MR SAMIR ROUGUINE el nomination de MR SAID ROUGUINE ET MR JAWAD ROUGUINE en tant que cogérants de la société L U M O N et ce pour une durée indéterminée.

- La société est engagée par la signature conjointe des deux cogérants.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA sous N°756246 LE 04/12/2020.

1676 -19M10

## SOCIETE "BERCLAF" SARL AU CAPITAL SOCIAL : 10 000 DHS SIÈGE SOCIAL : 61, ANGLE AV LALLA YAKOUT N° 69 2ÈME ÉTAGE CASABLANCA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

1- Le vingt et un Septembre Deux milles vingt, à 10h00, Monsieur FADOL NOUREDDINE, l'associé unique de la société "BERCLAF" SARL AU, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 454501, a pris les décisions suivantes:

- Première résolution : La dissolution anticipée de la société "BERCLAF" SARL AU et sa liquidation .
- La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
- Durant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ». Cette mention ainsi que le nom du liquidateur devront figurer sur tous les documents et actes destinés au tiers.
- Le siège social de la liquidation est fixé à :61, ANGLE AV LALLA YAKOUT N° 69 2ème ÉTAGE CASABLANCA
- Deuxième résolution
- Monsieur FADOL NOUREDDINE né le 28/07/1985 à MEKNES de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro D723869 résident à RUE 09 NO 11 HAY ATLAS 3 MEKNES , est nommé en qualité de liquidateur .
- Dans les six mois de sa nomination, le liquidateur doit rédiger un rapport sur la situation comptable de la société, sur la poursuite des opérations de liquidation et sur le délai nécessaire

pour les terminer.

• Monsieur FADOL NOUREDDINE déclare accepter ses fonctions de liquidateur et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

- Troisième résolution

• L'associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde.

- Quatrième résolution

• L'associé unique se donne tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

• De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance.

2- Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 13/10/2020 sous le numéro 749449

1675 -9M7

## AVIS DE MODIFICATION STE BOURAF TRAVAUX SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 1.000.000 ,00 DH SIEGE SOCIAL : DR IKISS IKNIOUNETINGHIR. R.C : 961/722

I. Par décision de l'assemblé général extraordinaire (AGE) en date du 22/10/2020 il a été décidé ce que suit

1- L'assemblée générale extraordinaire après avoir délibérée décide de transfert le siège social de la société de 45 RUE 1 ETG 2 APPT N 3 TARIK ALKAIR SIDI BERNOUSSI CASABLANCA A DR IKISS IKNIOUNE TINGHIR .

3- mise à jour des statuts

- SIEGE SOCIAL : DR IKISS IKNIOUNE TINGHIR.

- DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF(99 ans)

- CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 ,00 DH

- LES ASSOCIEES:

1-Mr ER-RAFIY YOUSSEF : 5000Parts sociales

2-Mr BOUIHRI YASSINE : 5000 Parts sociales

3- Soit au total : 10.000 Parts sociales

- GERANCE : la société sera gérée par MrER-RAFIY YOUSSEF OU BOUIHRI YASSINE .

- Le compte bancaire de la SOCIETE BOURAF TRAVAUX « SARL » sera fonctionnée par la signature de Mr : ER-RAFIY YOUSSEF OU BOUIHRI YASSINE

- ANNEE SOCIALE : Chaque exercice social à une durée d'une année qui commence le 01 janvier et finit le 31 décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1 ère instance Tinghir le 02/12/2020 Sous les numéros 719

Pour extrait et mention

## FLASH-économie

### 28, Av des FAR CASABLANCA

### Directeur de la Publication :

Majid FATHI

### Équipe de Publication :

Kawtar HAJOUR

Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

Tel:

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

Fax:

**05 22 27 71 81**

Email :

annonce@

[flasheconomie.com](http://flasheconomie.com)

# FLASH Économie

vous accompagnent  
dans vos publications  
d'annonces légales au

## Bulletin Officiel

(2018 مارس 21 - 1439 جمادى 3)

السنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

# المملكة المغربية

# جريدة الرسمية

## نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

بيان النشرات	تعريفة الاشتراك			
	في الخارج		في المغرب	
	سنة	ستة أشهر	ستة أشهر	سنة
النشرة العامة .....	400 درهم	250 درهما	-	.....
نشرة مداولات مجلس التواب .....	200 درهم	-	-	.....
نشرة مداولات مجلس المستشارين .....	200 درهم	-	-	.....

## FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale  
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

### CERTIFÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet